



EH/JFS/CS

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
03-216701698-20250320-25_01485-DE
No de télétransmission : 24/03/2025
Date de réception préfecture : 24/03/2025

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 20 mars 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 15

Conseillers représentés : 4

Date de convocation : 13 mars 2025

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Géraldine FURST, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir : M. Patrick SIMON, pouvoir à M. Pierre KOCH
Mme Agnès GUILLAUME, pouvoir à Mme Géraldine FURST
Mme Sabrina KIMMICH, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY
M. François LAEUFER, pouvoir à M. Maxime KERN

Absente sans pouvoir : Mme Carole METZ

Objet : Attribution des marchés de travaux pour la restructuration du corps de ferme 68 rue Principale

M. le Maire Eric HOFFSTETTER rappelle que la commune de GRIES a décidé en 2021 de se lancer dans un projet de restructuration du corps de ferme sis 68 rue Principale (« La Cour des Mots »), avec l'implantation de la bibliothèque municipale et la création d'un accueil périscolaire de 50 places pour les enfants de 3 à 6 ans. Cette structure devra être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2026.

Pour mémoire, au stade APD du projet en mai 2024, le cout estimatif prévisionnel des travaux était de 3 433 404 € HT. Cette estimation prévisionnelle a été mise à jour sur plusieurs lots, dont le lot « électricité » (rajout de bornes de marchés et d'un éclairage de la façade de la bibliothèque) et « forages » (pour tenir compte des résultats des sondages de sols). L'estimation prévisionnelle contractuelle des travaux était donc de **3 525 000 € HT en février 2025**. Le chantier va démarrer en mai 2025.

Un appel d'offres (procédure adaptée ouverte) a été réalisé du 13 janvier 2025 au 14 février 2025. Plusieurs entreprises ont soumissionné pour les différents lots. L'ouverture des plis a eu lieu le 14 février 2025.

Les offres ont ensuite été analysées avec l'établissement d'un classement à partir duquel une liste d'entreprise a été retenue pour une phase de négociation qui a eu lieu du 04 mars au 12 mars 2025.

Après la phase de négociations, les offres des entreprises ont été analysées et classées, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 17 mars 2025, propose d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

	LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
1	Terrassement	WILLEM Routes et TP (WRTP)	62 781.19 €
2	Transformation - Gros-œuvre	SOTRAVEST	546 172.43 €
3	Charpente – Bardage bois	KS BOIS (MOOG)	442 163.90 €
4	Couverture - Etanchéité	WIEDEMANN	193 859.12 €
5	Menuiserie extérieure bois	VOB CONSTRUCTION	148 946.50 €
6	Serrurerie	SCHEIBEL	116 000.00 €
7	Echafaudages	FREGONESE	39 677.57 €
8	Crépissage – Peinture extérieure	Lot déclaré infructueux (reconsultation)	
9	Plâtrerie – Isolation – Faux-Plafonds	IS PLATRIERIE	281 556.58 €
10	Electricité	Electricité VEIT	314 889.56 €
11	Chauffage – Ventilation	SARL LABEAUNE	309 859.27 €
12	Sanitaire	SARL LABEAUNE	100 530.25 €
13	Réseaux enterrés	WILLEM Routes et TP (WRTP)	109 930.28 €
14	Equipements de cuisine	AXIMA	30 090.00 €
15	Menuiserie intérieure bois	Lot déclaré infructueux (reconsultation)	
16	Chape – carrelage	DIPOL	52 991.47 €
17	Sols souples	LUDWIG PERE ET FILS	27 379.26 €
18	Peinture intérieure	PEINTURE STYLE	60 766.83 €
19	Aménagements extérieurs	ID VERDE	209 339.82 €
20	Ascenseur	ORONA	22 860.00 €
21	Forage	FORAGES MENTZLER	91 100.00 €
		TOTAL HT	3 160 804.93 €

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

VU les propositions de la Commission d'Appel d'Offres du lundi 17 mars 2025,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité,

- **D'ATTRIBUER** les lots aux entreprises tels que mentionnés ci-dessus pour un montant total de 3 160 804.93 € HT,
- **DE DECLARER** les lots 8 (crépissage – peinture) et 15 (menuiserie intérieure bois) infructueux,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à lancer une nouvelle consultation pour les 2 lots précités,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés et tout document s'y référant.

Les crédits budgétaires seront inscrits au BP 2025.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 24 mars 2025

Publiée ou notifiée le 24 mars 2025

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Pierre KOCH